Rapport d'activité 2012

Edito

En 2012, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Chiers (SIAC) a poursuivi ses missions de lu e contre les inonda ons et d'entre en de la Chiers et de ses affluents.

L'année aura été marquée par le recrutement des maitres d'œuvre en charge des programmes de lu e contre les inonda ons sur le ruisseau des Neuf Fontaines et sur la Chiers. L'avancement des études nous permet d'envisager un début des travaux en 2014, ce qui cons tuera une étape importante pour notre syndicat, depuis longtemps a endue par les communes et les riverains.

Sur la Crusnes, l'étude préalable à la restaura on de la rivière et à l'assainissement de la rue Augistrou se poursuit. Un scénario d'aménagement a été proposé et redessine la traversée de la Crusnes à Longuyon. Pour confirmer la faisabilité de ce scénario, des inves ga ons complémentaires de géotechnique et topographie seront menées courant 2013.

En parallèle, dans la con nuité des travaux de renatura on et restaura on menés sur le territoire entre 2006 et 2011, le SIAC a engagé un programme pluriannuel d'entre en de la rivière. Pour intervenir sur les terrains privés, le syndicat a déposé au printemps une demande de Déclara on d'Intérêt Général (DIG). Ini alement prévus pour l'hiver 2012, les travaux d'entre en sont envisagés à l'automne 2013.

Par ailleurs, en prévision des crues hivernales, et suite à un phénomène d'érosion important constaté en rive gauche de la Chiers, le SIAC a souhaité intervenir préalablement au programme pluriannuel sur la commune de Viviers-sur-Chiers pour des travaux de confortement de berges. Ce e très forte érosion menaçait la sécurité des personnes et des biens implantés en rive gauche.

Depuis sa créa on, le syndicat ne cesse d'évoluer. En 2012, suite aux changements de statuts donnant compétence au syndicat sur les affluents de la Chiers, de nouvelles communes traversées par la Crusnes et la Moulaine ont sollicité le SIAC pour une adhésion. D'autre part, une réflexion importante a été amorcée avec nos voisins meusiens.

L'année qui s'ouvre perme ra de poursuivre les programmes et réflexions engagés.

Morgane PITEL, Présidente du SIAC

Lutte contre les inondations de la Chiers

Conformément à son cœur de mé?er, le SIAC poursuit ses objec-?fs de lu?e contre les inonda?ons, et plus spécifiquement, le programme d'aménagements hydrauliques ini?é en 2005, sur les communes de Cons-la-Grandville, Longuyon et Charency-Vezin.

Les conclusions des études de faisabilité menées en 2007 avaient permis de dégager des scénarios d'aménagements : créa?on de protec?ons rapprochées au droit des enjeux (digues, murets...), et de zones de dissipa?on des crues (zone de ralen?ssement dynamique des crues).

En 2012, le syndicat a procédé au recrutement d'un prestataire pour engager les phases de maitrise d'œuvre – études et travaux – nécessaires à la défini?on d'un programme d'aménagements hydrauliques de lu?e contre les inonda?ons sur la Chiers, perme?ant d'assurer la protec?on des personnes et des biens contre les crues de période de retour 50 ans.

Après consulta?on et analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 11 avril et a souhaité retenir le bureau d'études Hydrétudes.

Le prestataire a d'ores et déjà mené un important travail de collecte et de lecture des études et données existantes. Par ailleurs, une phase importante de reconnaissance de terrain a été réalisée. Ce?e première étape de la maitrise d'œuvre a permis d'iden?fier la nécessité de réaliser des études complémentaires de relevés topographiques terrestres et par laser aéroporté (Lidar) sur l'ensemble du linéaire concerné.

Ces données perme?ront d'affiner la modélisa?on des écoulements en deux dimensions et d'arrêter un programme de travaux finalisé et chiffré courant 2013. La défini?on de ce programme d'aménagement ne sera effec?ve qu'après une phase de concerta?on avec les riverains concernés, telle que décrite dans les paragraphes ci-dessous.

Pendant l'année, pour assurer le bon déroulement de l'étude, l'équipe du SIAC a rencontré et mené de nombreux échanges avec ses partenaires et les ingénieurs d'Hydrétudes.

Lutte contre les inondations de la Chiers

En parallèle, le SIAC poursuit la démarche de concerta on et de communica on engagée avec SEPIA Conseils, assistant à maitre d'ouvrage recruté en 2011.

En début d'année, SEPIA Conseils a par cipé au recrutement du prestataire en charge de la maitrise d'œuvre (rédac on du dossier de consulta on des entreprises).

Dans le cadre de ce e même concerta on, et dans la poursuite des ac ons menées, une le re d'informa on n°2 a été éditée en septembre 2012 et diffusée auprès des propriétaires riverains de la Chiers et des communes. Elle présente l'état d'avancement des ac ons menées par notre structure sur le territoire : le projet de préven on et de protec on contre les crues, le programme pluriannuel d'entre en de la Chiers, et les études et travaux en cours sur les affluents. La le re est disponible en téléchargement sur le site internet du SIAC, et reste disponible sur simple demande.

Ce e phase de concerta on ne pourrait abou r sans les nombreux échanges menés avec le prestataire SEPIA Conseils, et autres partenaires.

Courant 2013, le SIAC prévoit de nouvelles réunions publiques à Cons-la-Grandville, Longuyon et Charency-Vezin, sur la base des nouveaux éléments techniques apportés par le maitre d'œuvre. En a endant, le SIAC répond régulièrement aux diverses sollicita ons des riverains et partenaires par le biais de rencontres notamment.

Pour ce e opéra on, les dépenses de maitrise d'œuvre et de communica on s'élèvent respec ve-ment à 123 000 € HT et 43 370 € HT, financées à 90% par l'Union Européenne, dans le cadre du programme Interreg IV, l'Etat via le fonds Barnier, et le Conseil Régional Lorraine au tre du Contrat Plan Etat InterRégional.

Ruisseau des Neuf Fontaines

Dans le cadre de sa mission de lu e contre les inonda ons, et suite aux événements de Janvier 2009, le SIAC a été sollicité par la commune de Réhon pour mener une étude hydraulique sur le bassin versant du ruisseau des Neuf Fontaines.

Ce e étude ini ale, réalisée par le bureau d'études EGIS Eau, et achevée en Février 2011, a permis de dégager des orienta ons d'aménagements visant à réduire le risque d'inonda on dans le centre ville de Réhon : reprise de l'ouvrage souterrain, entre en de la végéta on, réduc on des ruissellements et mise en place d'un système d'annonce des crues.

Sur la base de ces orienta ons d'aménagements, les élus ont souhaité poursuivre la démarche en procédant au recrutement courant mars, d'un prestataire, ANTEA Group, pour engager les phases de maitrise d'œuvre—études et travaux—nécessaires à la défini on d'un programme d'aménagements hydrauliques opéra onnel. Pendant l'année, le prestataire s'est chargé de recenser et d'étudier les diverses données et études existantes. Par ailleurs, une phase importante de reconnaissance de terrain a été réalisée.

En fin d'année, le comité de pilotage de ce e opéra on s'est réuni à deux reprises (1er octobre—13 décembre) pour une présenta on des phases diagnos c et avant projet, lors desquelles l'accent a été mis sur les aménagements d'hydrauliques structurants (bassins de réten on, reprise du réseau busé…) et d'hydraulique douce (freins hydrauliques, fascines, haies….).

Sur la base de ces réunions, et conformément à la demande faite par les services de l'Etat, les élus ont souhaité la réalisa on d'une analyse coût bénéfice sur laquelle ils s'appuieront pour choisir un programme de travaux perme ant de protéger la commune de Réhon.

Ruisseau des Neuf Fontaines

Le SIAC s'est également entouré de la Chambre Départementale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle pour développer une concerta on avec les acteurs du monde agricole.

La Chambre Départementale d'Agriculture a mené dans un premier temps un important travail de collecte de données existantes sur les exploita ons du territoire (recensement des propriétaires, des types de cultures, analyse des enjeux, iden fica on des solu ons et proposi ons envisageables pour réduire les ruissellements…).

Dans un second temps, sur la base des avancées réalisées par ANTEA, quinze entre ens individuels et deux réunions (28 juin—4 décembre) se sont déroulés pendant l'année pour présenter au monde agricole le contexte de l'étude, les objec fs recherchés, et engager les discussions autour de proposi ons de mesures d'hydraulique douce favorisant l'infiltra on des eaux de ruissellement dans le sol (fascines, haies, bandes enherbées, couvert végétal hivernal, rota on de cultures…). Pour chaque réunion de concerta on agricole, le SIAC a pu réunir une dizaine de personnes.

Ces rencontres se poursuivront en 2013 dans l'objec f de tendre vers une évolu on des pra ques agricoles sur les plaines amont du ruisseau.

Par ailleurs, le SIAC a souhaité an ciper les résultats défini fs et d'ores et déjà intervenir sur la végéta on en amont afin d'assurer l'enlèvement des déchets et embâcles présents dans le lit du ruisseau, de la zone fores ère de Chenières à la confluence avec la Chiers.

Avec l'accord des propriétaires riverains, le SIAC a mandaté l'entreprise Ver kal pour intervenir tout début 2013, et ce pour une durée de trois semaines. Son ac on vise notamment à éliminer les éventuels encombrements à l'entrée de l'ouvrage souterrain de Réhon, faciliter l'écoulement des eaux, et réduire ainsi le risque d'inonda on dans le centre ville de Réhon.

Les dépenses de maitrise d'œuvre et de concerta on agricole s'élèvent respec vement à 41 750 € HT et 25 200 € HT. L'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le Conseil Régional Lorraine et l'Union Européenne sont les trois financeurs de ces opéra ons.

L'opéra on de traitement de la végéta on d'un montant de 9 048 € HT, est quant à elle subven onnée à 80% par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil Régional Lorraine au tre du Contrat Plan Etat Région.

Etude de la Crusnes et assainissement de la rue Augistrou

La commune de Longuyon se trouve dans l'obliga on de me re en œuvre l'assainissement de la rue Augistrou, axe longeant la Crusnes en rive droite, en amont immédiat de la confluence avec la Chiers.

Suite à la saisine de Monsieur le Maire de Longuyon, et à l'incita on de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le SIAC a pris, en 2011, la maitrise d'ouvrage d'une étude en vue de créer un programme global liant restaura on de la qualité de l'eau, renatura on des milieux, et préven on du risque d'inonda on. Les spécificités techniques de ce projet en termes d'assainissement et de con nuité écologique en font un projet novateur pour le SIAC.

Pour la réalisa on de ce e étude, le SIAC a procédé au recrutement du bureau d'études SOGREAH ARTELIA.

Après une première phase de diagnos c hydraulique et environnemental de la Crusnes et des contraintes rela ves à la ges on des effluents, différents scénarios d'aménagements et solu ons pour la restaura on de la rivière et l'assainissement de la rue Augistrou ont été proposés par le bureau d'études :

- l'arasement du seuil du Gros Moulin pour redonner un caractère naturel à la rivière, retrouver des écoulements diversifiés et améliorer la qualité des eaux de la Crusnes,
- la pose d'une canalisa on en risbermes, en berge rive droite, pour la collecte des effluents de la rue Augistrou. Ce e interven on dans le lit du cours d'eau nécessite la mise en œuvre d'un disposi f d'isolement adapté (palplanches, merlon de terres…) ;
- des aménagements complémentaires de restaura on et d'entre en de la rivière et des berges : entre en de la ripisylve, planta ons, réouverture du canal usinier sur le seuil du Gros Moulin, créa on de banque es végétalisées en centre ville et reprise de berges érodées...

Pour confirmer la faisabilité technique et opéra onnelle de ces orienta ons d'aménagements, s'assurer de la tenue des berges et se prémunir des risques d'affaissements éventuels, des inves ga ons complémentaires en géotechnique et en topographie sont prévues.

Les inves ga ons géotechniques perme ront d'évaluer les incidences de l'abaissement de la ligne d'eau sur la stabilité des fonda ons du bâ environnant, et la faisabilité de la mise en œuvre des palplanches. Les relevés topographiques perme ront quant à eux d'acquérir des données sur les points de rejets des habita ons de la rue Augistrou, et plusieurs points du réseau d'assainissement de la ville.

Pour ces relevés complémentaires, le SIAC a recruté les prestataires Hydrogéotechnique et le groupement Cartage / Mangin pour intervenir en début d'année 2013.

Les résultats et conclusions de ces inves ga ons perme ront de définir un scénario d'aménagement et de procéder au recrutement d'un prestataire pour les phases de maitrise d'œuvre fin 2013 en vue d'un démarrage des travaux fin 2015—début 2016.

Les dépenses études et missions complémentaires s'élèvent respec vement à 38 165 € HT et 26 912 € HT et sont subven onnées à 90% par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil Régional de Lorraine dans le cadre du Contrat Plan Etat Région. La part restant à charge est répar e entre le SIAC et la com

Programme Pluriannuel d'entretien de la Chiers

Le SIAC souhaite engager un programme d'entre□en dans l'objec□f de pérenniser les planta□ons et aménagements réalisés dans le cadre des travaux de renatura□on et de restaura□on menés entre 2006 et 2011 : traitement de la végéta□on, planta□ons, travaux de confortement de berges, implanta□on de seuils et d'épis pour favoriser la diversifica□on des écoulements...

Pour intervenir sur les propriétés privées riveraines de la Chiers et dégager des fonds publics, le SIAC a déposé courant mai un dossier de demande de Déclara□on d'Intérêt Général (DIG) auprès de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle.

En vue d'obtenir ce□e DIG, une enquête publique a été organisée sur le territoire des communes concernées en fin d'année. Le préfet s'est appuyée sur l'avis favorable formulé par le commissaire enquêteur pour communiquer au SIAC un arrêté préfectoral en date du 18 Février 2013 déclarant d'intérêt général ce programme pluriannuel.

Au regard des délais d'instruc□on, les travaux d'entre□en débuteront à l'automne 2013 afin d'intervenir aux périodes les plus adaptées pour la faune et la flore.

Egalement, en partenariat avec l'Ins□tut Na□onal de Recherche Agronomique (INRA), des planta□ons expérimentales d'aulnes ont été réalisées au printemps. L'opéra□on permet de suivre l'évolu□on d'aulnes soumis au champignon *Alni Phytophthora*, dans un milieu naturel où cet agent pathogène a été repéré, et de déterminer et sélec□onner les espèces d'aulnes résistantes. Les premiers résultats seront connus courant 2013.

Pour ce□e opéra□on budgé□sée à 50 610 € HT, le SIAC bénéficie d'aides de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse à hauteur de 50%.

Travaux de confortement de berges à Viviers-sur-Chiers

Sur la commune de Viviers-sur-Chiers, un phénomène important d'érosion des berges a été observé en rive gauche de la Chiers, au niveau de jardins de propriétaires riverains, provoquant des pertes importantes de terrain (4 à 5 mètres).

Ce e très forte érosion menaçait à moyen terme la sécurité des biens implantés en rive gauche, et plus par culièrement une maison d'habita on et un ouvrage d'art. Les très fortes hauteurs de berges présentaient par ailleurs un risque pour la sécurité des personnes.

L'opéra on étant soumise à la Loi sur l'Eau, le SIAC a déposé courant avril un dossier auprès de la Direc on Départementale des Territoires de Meurthe-et-Moselle, conformément aux ar cles R214-1 et suivants du Code de l'Environnement, en vue d'obtenir l'autorisa on de réaliser ces travaux.

Pour assurer la sécurité des personnes, le SIAC a proposé aux propriétaires concernés d'effectuer ces travaux de confortement de berge avant les premières crues d'hiver. Ces travaux en techniques mixtes alliant le végétal et le minéral, réalisés par SW Environnement, se sont déroulés sur une période d'un mois, courant octobre.

Pour ce e opéra on, d'un montant de 83 587 euros HT, le SIAC bénéficie d'aides financières à hauteur de 90%, de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et du Conseil Régional de Lorraine.

Et aussi…

La Moulaine

Les réflexions engagées autour de la Moulaine se poursuivent.

Suite au diagnos?c réalisé en 2011, trois volets d'interven?on sont envisagés à plus ou moins long terme sur :

- le traitement de la végéta?on en intervenant pour la lu?e contre le développement de la Renouée du Japon sur le secteur du centre aéré, et la réouverture des zones humides de mégaphorbiaies,
- les sec?ons couvertes par les ouvrages hydrauliques sur la par?e aval de la Moulaine,
- et les étangs et seuils pour assurer une meilleure con?nuité écologique.

En partenariat avec le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, ges?onnaire de l'Espace Naturel Sensible, le SIAC souhaite dans un premier temps me?re en place un programme d'entre?en de la végéta?on à l'automne 2013. La Moulaine fera l'objet d'un programme plus ambi?eux sur les problémaques hydrauliques et écologiques dans les années à venir.

Pour préparer ce?e opéra?on légère de traitement de la végéta?on, le SIAC a rencontré et échangé avec le Conseil Général à plusieurs reprises pour la défini?on d'un programme précis et l'élabora?on du dossier de consulta?on des entreprises.

L'opéra?on, es?mée à 30 000 € HT, pourra être financée à 80% par nos partenaires que sont l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

Le projet de réfec?on et de découverture de la Chiers

La commune de Longwy a repris la maitrise d'ouvrage du projet de réfec?on et de découverture de l'ouvrage souterrain situé à Longwy-Bas en 2011. Le SIAC poursuit toutefois son rôle de conseiller auprès de la commune en apportant un appui à la fois technique et administra?f sur ce dossier.

En 2012, le SIAC a accompagné la commune dans le suivi des études de maitrise d'œuvre menées par le bureau d'études SOGREAH ARTELIA, et plus spécifiquement sur la phase avant projet et sur les études complémentaires de géotechnique. Pour ce faire, le syndicat a par?cipé aux diverses réunions organisées pendant l'année (comités de pilotages, réunion publique, conseils municipaux…), et mené de nombreux échanges avec la commune.

Par ailleurs, la commune de Longwy a élaboré un dossier demandant régularisa?on avec antériorité des ouvrages hydrauliques souterrains de la Chiers présents sur son territoire au ?tre du Code de l'Environnement. De la même manière, le SIAC a accompagné la commune pendant la phase d'élabora?on et de dépôt du dossier d'antériorité auprès de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle.

Courant septembre, les élus de Longwy se sont posi?onnés pour la réouverture de la rivière sur une largeur de 36 mètres, en proposant une ouverture d'une longueur maximale, perme?ant ainsi d'op?miser les fonc?onnalités écologiques et hydrauliques de la rivière, et la réfec?on des tronçons restants couverts.

Les études de maitrise d'œuvre se poursuivent dans l'objec?f de débuter les travaux courant 2014.

Départ / arrivée

Antoine GOURHAND a qui é le SIAC courant juillet pour rejoindre le Syndicat Mixte de Ges on Inter-communautaire du Buëch et de ses Affluents, dans les Hautes-Alpes.

Il est remplacé par Jus ne VAILLANT qui occupe depuis le 1er Octobre le poste de chargé de mission rivière au sein de la structure.

Budget Primi f

Le 7 mars 2012, le SIAC s'était réuni pour voter le budget primi f qui s'établit de la façon suivante :

		Opéra ons 2012	Résultat reporté	Cumul sec on
Fonc onnement	**Dépenses**	133 257.00		133 257.00
	Rece es	123 212.54	10 044.46	133 257.00
Inves ssement	**Dépenses**	638 697.81		638 697.81
	Rece es	587 281.77	51 416.04	638 697.81

En dépenses, le budget d'inves ssement prévoyait la poursuite des programmes de lu e contre les inonda ons sur la Chiers (démarrage de la maitrise d'œuvre, poursuite de la concerta on avec Sepia Conseils et réalisa on d'études complémentaires de géotechnique et de topographie), et sur le ruisseau des Neuf Fontaines (démarrage de la maitrise d'œuvre et de la concerta on agricole, et réalisa on d'inves ga ons complémentaires de topographie et géotechnique). Etaient également inscrits l'opéra on sur la Crusnes, le programme pluriannuel d'entre en de la Chiers et les travaux de confortement de berges à Viviers-sur-Chiers. Une ligne était ouverte pour mener une étude sur le ruisseau du Royat, étude qui a été reportée en 2013.

Côté rece es, les prévisions ont pris en compte le versement de subven ons et par cipa ons afférentes aux projets en cours et à venir.

La sec on de fonc onnement présente une augmenta on, à la fois en dépenses et en rece es par rapport à l'année 2011, augmenta on liée aux amor ssements des immobilisa ons du SIAC et aux subven ons perçues pour ces immobilisa ons, que le syndicat a inscrit pour la première année, afin de régulariser la situa on comptable du SIAC de manière à ce qu'elle soit en conformité avec la réglementa on en vigueur.

Les comités syndicaux du SIAC se sont tenus les 30 Janvier, 7 Mars, 29 Juin et 1er Octobre 2012.

Administration du SIAC

Durant l'année 2012, le SIAC a poursuivi son partenariat avec l'EPAMA. La présidente a pu assister aux bureaux syndicaux (les 1er Février, 5 Juin et 22 Novembre 2012). Le SIAC a également été représenté aux assemblées délibérantes des 16 Février, 10 Juillet et 13 Novembre 2012.

La Présidente s'est régulièrement rendue aux réunions de la Commission Locale de l'Eau du SAGE bassin ferrifère, à laquelle elle siège (10 mai - 13 juillet - 3 septembre).

Par ailleurs, à l'ini a ve de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, la Présidente a par cipé aux réunions rela ves à l'étude préalable à la restaura on, la renatura on et l'entre en de la Chiers, de l'Othain, du Loison et de leurs affluents menée par nos voisins Meusiens (19 avril - 5 septembre).

Sur la Chiers aval, les partenaires que sont l'Agence de l'Eau et le Conseil Général de la Meuse, proposent d'intervenir dans un premier temps sur les cours d'eau principaux en excluant certains ouvrages privés, notamment le plan d'eau de Marville. Il s'agit d'opéra ons de restaura on classique, de con nuité écologique et de renatura on : traitement de la végéta on, planta ons, protec ons de berges, ges on de la renouée du Japon, zones humides et annexes hydrauliques...

L'étude préalable permet d'es mer le coût des travaux à 5,2 millions d'euros HT, avec 80% de subven ons mobilisables.

Les communautés de communes de Montmédy, Stenay, Damvillers et Spincourt se sont réunies à plusieurs reprises pendant l'année pour étudier les formes de maîtrise d'ouvrage les plus per nentes pour ces travaux à réaliser, dont, notamment l'éventualité d'une adhésion au SIAC.

Les réflexions autour de ces perspec ves d'évolu on seront menées pendant l'année 2013.

Les Perspectives

L'année 2013 sera consacrée à la poursuite des projets engagés sur la Chiers et ses affluents mais également au démarrage de nouveaux programmes d'entretien et de lutte contre les inondations sur la Crusnes, la Moulaine, le Royat et l'Othain.

Les contacts étroits menés courant 2012 avec les communes de Haucourt-Moulaine et de Pierrepont dans le cadre de leur adhésion, et avec les quatre communautés de communes meusiennes se poursuivront pendant l'année. Ces perspectives d'évolution pourraient permettre au SIAC de compter de nouveaux adhérents courant 2014, lui permettant d'intervenir sur la Chiers et ses affluents de manière encore plus globale, de la frontière franco-belgo-luxembourgeoise aux Ardennes.

Pour la réussite de ces actions et programmes de lutte contre les inondations et d'entretien, le SIAC s'appuie sur ces nombreux partenaires techniques et financiers que sont l'Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents (EPAMA), l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, l'Union Européenne, l'Etat, le Conseil Régional Lorraine et le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Chiers
1, rue des Ecoles – 54870 CONS LA GRANDVILLE
Tél. : 03.82.44.52.90 – siachiers@orange.fr
www.syndicat-chiers.fr